

Changement au capital d'Ariège THD : le Département veille au respect des engagements de son délégataire

Le groupe Orange a créé une filiale, Ariège Très Haut Débit, dont elle détient 100% du capital social pour cette exploitation. En Ariège, à ce jour, 37 470 prises sont déployées et 8 308 effectivement raccordés à la fibre optique à la demande des bénéficiaires.

Choisi par de nombreuses collectivités pour exploiter leurs réseaux publics, le groupe Orange a décidé de regrouper cette activité dans une nouvelle structure, Orange Concessions, dont il détient 50 % du capital social. Les 50 % restants étant souscrits par EDF, la Banque des territoires (ex Caisse des Dépôts et Consignations), et CNP Assurances (Banque Postale). Orange Concessions devient l'actionnaire unique d'Ariège Très Haut Débit.

Réunis en commission permanente le 10 mai dernier, les élus du Conseil Départemental ont approuvé ce changement d'actionnariat après avoir pris toutes les assurances sur le strict maintien des engagements souscrits dans le cadre du contrat qui lie le Département et Ariège THD.

Cette opération renforce les moyens financiers d'Orange Concessions donc d'Ariège THD grâce à l'intervention de ces trois investisseurs.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr